

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

feuilles qui se prépare, et dont on commence à annoncer la publication.

Les *Petermann's Mittheilungen*, qui se publient à Gotha, nous apprennent de leur côté, que l'Allemagne n'a pas apprécié d'une manière moins favorable que les autres nations, le travail de M. Dufour. Cette publication renferme dans son numéro de décembre une revue de la cartographie européenne, dans laquelle l'auteur n'hésite pas à placer la carte fédérale au rang des premiers chefs-d'œuvres, et se réjouit de pouvoir annoncer à ses lecteurs qu'avant deux années elle sera terminée.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a fait, dans sa séance du 26 mars, les promotions et nominations militaires suivantes :

PROMOTIONS.

1. Etat-major général.

AU GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL FÉDÉRAL : MM. Thurneisen, Jean-Rodolphe, de Bâle, et Fratecolla, Joseph, de Bellinzone (Tessin), majors à l'état-major général.

AU GRADE DE MAJOR FÉDÉRAL : MM. Ragazzi, Stephan, de Puschlav (Grisons) ; Kappeler, Louis, de Baden (Argovie) ; Dimier, Aug.-André, de Genève ; Bossi, Antonio, de Lugano (Tessin), et Bringolf, Jean, d'Unterhollau (Schaffhouse), capitaines à l'état-major général.

AU GRADE DE CAPITAINE FÉDÉRAL : MM. Høehn, Albert, de Zell (Zurich) ; Meyer, Emile, de Hérisau (Appenzell R.-E.) ; de May, Charles-Arth.-Alf., de Berne ; Fazy, Jaques-Gustave, de Satigny (Genève) ; Siegwarth, Joseph-Aloïse, de Fluehli (Lucerne), et de Rougemont, Jean-Fréd.-Albert, de Berne, lieutenants à l'état-major général.

2. Etat-major du génie.

AU GRADE DE COLONEL FÉDÉRAL : M. Wolff, Jean-Gaspard, de Zurich, lieutenant-colonel à l'état-major du génie.

AU GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL FÉDÉRAL : M. Grænicher, Gustave, de Berne, major à l'état-major du génie.

AU GRADE DE CAPITAINE FÉDÉRAL : M. Kaltenmeyer, Jaques, de Bâle, lieutenant à l'état-major du génie.

AU GRADE DE LIEUTENANT FÉDÉRAL : MM. Burnier, Ch.-Victor, de Lutry (Vaud) ; Pellis, Edouard, des Clées (Vaud) ; Raccaud, Emile, de Lausanne (Vaud) ; Chessex,

Clément, de Montreux (Vaud); de Loës, Charles, d'Aigle (Vaud), et de Meuron, Paul, de Neuchâtel, 1^{ers} sous-lieutenants à l'état-major du génie.

AU GRADE DE 1^{er} SOUS-LIEUTENANT-FÉDÉRAL : MM. Kussmaul, Frédéric, de Bâle; Heusler, Guillaume, de Bâle, et Mohr, Rodolphe, de Lucerne, 2^{es} sous-lieutenants à l'état-major du génie.

3. État-major d'artillerie.

AU GRADE DE COLONEL FÉDÉRAL : MM. de Greyerz, Walo, de Berne, et Hammer, Bernard, de Soleure, lieutenants-colonels à l'état-major d'artillerie.

AU GRADE DE MAJOR FÉDÉRAL : MM. Schobinger, François-Xavier, de Lucerne, et Perrier, Louis, de Genève, capitaines à l'état-major d'artillerie.

AU GRADE DE CAPITAINE FÉDÉRAL : MM. Davall, Alfred, d'Orbe (Vaud); Schæppi, Henri, de Wipkingen (Zurich), et Ruchonnet, Ernest, de St-Saphorin (Vaud), lieutenants à l'état-major d'artillerie.

4. État-major judiciaire.

AU RANG DE COLONEL : M. Battaglini, Charles, de Cagiallo (Tessin), lieutenant-colonel à l'état-major judiciaire.

AU RANG DE LIEUTENANT-COLONEL : M. Bützberger, Jean, de Bleienbach (Berne), major à l'état-major judiciaire.

AU RANG DE MAJOR : MM. Hartmann, Jean-Th., de Fribourg, et de Ziegler, Jean, de Schaffhouse, capitaines à l'état-major judiciaire.

5. État-major du commissariat.

AU RANG DE LIEUTENANT-COLONEL : MM. Stouky, Louis, de Diemtigen (Berne); Schenk, Jean-Jaques, de Uhwiesen (Zurich); Jenny, Charles-Frédéric, de St-Gall, et Dotta, Charles, d'Airolo, majors à l'état-major du commissariat.

AU RANG DE MAJOR : MM. Mæder, Jean-Jaques, de Mühleberg (Berne); Davall, Albert, d'Orbe (Vaud); Frey, Conrad, de Niederwyl (Thurgovie); Kramer, Henri, de Volken (Zurich), et Hardmeyer, Jean-H., de Winterthur, capitaines à l'état-major du commissariat.

AU RANG DE CAPITAINE : MM. Béguin, Jules, de la Chiésaz (Vaud); Bernet, Jos.-Alex., de Gommiswald (St-Gall); Dénériaz, Victor, de Sion; Bernouilly, Guillaume, de Bâle; Sulzer, Alfred-Oscar, de Winterthur; Kesselring, Jaques, de Marstetten; Bazzigher, Lucien, de Vicosoprano; Hotz, Henri, de Aussersihl; Aeschbacher, Louis, de Lützelflueh; Collomb, Edouard, de Vevey; Cappeler, Martin, de Coire, et Rudolf, Charles, de Selzach (Soleure), lieutenants à l'état-major du commissariat.

AU RANG DE LIEUTENANT : MM. Glutz-Blotzheim, Charles, de Soleure; Weber, Charles, d'Olten; Gloor, Jaques, de Schœftland; Ulli, Jaques, de Reisiswyl; Brunner, G.-E., de Laupersdorf; Zuppinger, Robert, de Mannedorf; Zeerleder, Eugène, de Berne; Bérard, Charles, de Vevey; Debrunner, Alphonse, de Frauenfeld; Laffon, Jean-Conrad, de Schaffhouse; Lerch, Jean-Jaques, de Wiedlisbach; Bucher, Joseph, de Langnau; Schneebeli, H.-C., d'Affoltern s. A., et Keller, Louis, d'Orbe, 1^{ers} sous-lieutenants à l'état-major du commissariat.

6. État-major sanitaire.

AU RANG DE CAPITAINE : MM. Willy, Rodolphe, de Mels ; Wendel, Sig.-M., de Schleitheim ; Golliez, Louis, de Payerne ; Bonnard, Sam.-H., de Nyon ; Gut, Jean-Jaques, de Ruschlicon ; Nüscher, Adolf, de Zurich, et Weinmann, J.-Albert, de Winterthour, médecins d'ambulance de II^e classe.

AU RANG DE LIEUTENANT : MM. Perrin, Cl.-Et., de Semsales ; Moosheer, Hermann, de St-Gall ; Fisch, Emile, de Hérissau ; Lehmann, Théophile, de Langnau ; Stauffer, Alfred, de Berne ; Schwab, Samuel, de Kallnach (Berne), et Stockmann, Melchior, de Sarnen, médecins d'ambulance de III^e classe.

NOMINATIONS.

1. A l'état-major général.

AU GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL FÉDÉRAL : M. Bruderer, Jaques, de Trogen (Appenzell R.-E.), jusqu'en 1859 major à l'état-major général.

AU GRADE DE MAJOR FÉDÉRAL : MM. Kottmann, Jean, de Soleure, capitaine de dragons depuis 1855 ; de Sinner, Rod., de Berne, ci-devant capitaine au corps du génie autrichien, breveté en 1855 ; Nicolet, Alcide, de la Ferrière (Berne), capitaine au bataillon n^o 69 depuis le 29 décembre 1856.

AU GRADE DE CAPITAINE FÉDÉRAL : MM. Masson, Ferdinand, de Montreux, capitaine de dragons depuis 1860 ; Britschgi, François-Melchior, d'Alpnach (Unterwalden), ci-devant capitaine au service de Rome ; Graf, Bernard, de Maisprach (Bâle-Campagne), capitaine de guides depuis 1860 ; Kuenzli, Arnold, de Rykon (Argovie), capitaine aide-major, et de Mentlen, Charles, de Bellinzzone, lieutenant d'infanterie depuis 1858.

AU GRADE DE LIEUTENANT FÉDÉRAL : MM. Hünerwadel, Adolphe, de Lenzbourg ; de Montmollin, Jean, de Neuchâtel, ci-devant 1^{er} sous-lieutenant au service de Prusse ; Aviolat, Jules-Frédéric, d'Aigle, sous-lieutenant d'infanterie depuis 1860 ; de Loriol, Auguste, du canton de Vaud, ci-devant lieutenant au service de Naples ; Burkhard, Adolphe, de Bâle, sous-lieutenant de guides depuis 1861.

2. A l'état-major du génie.

AU GRADE DE 2^e SOUS-LIEUTENANT : MM. Waldkirch, Guillaume, de Schaffhouse ; Pictet de la Rive, Edouard, de Genève ; de Saussure, Victor, de Genève ; de Muralt, Louis, de Berne, et Bachofen, Arnold, de Bâle, aspirants de 2^e classe.

3. A l'état-major d'artillerie.

AU GRADE DE MAJOR FÉDÉRAL : MM. Brun, Charles-Frédéric, de Bischoffzell, capitaine d'artillerie depuis 1856, et Schwab, Fréd.-Albert, de Gals (Berne), capitaine d'artillerie depuis 1858.

AU GRADE DE LIEUTENANT FÉDÉRAL : MM. Massip, Philippe, de Genève, lieutenant depuis 1856 ; Iuvalta, Wolfgang, de Coire, lieutenant depuis 1861 ; Marchand, Pierre, de Fribourg, lieutenant depuis 1862 ; Doxat, Charles, de Lau-

sanne, sous-lieutenant depuis 1860; Bleuler, Hermann, de Riesbach; Huber, Emile, de Zurich, et d'Escher, Théodore, de Zurich, sous-lieutenants depuis 1861; Paquier, François, de Lausanne, sous-lieutenant depuis 1859.

4. A l'état-major judiciaire.

AU RANG DE CAPITAINE FÉDÉRAL : MM. Hilty, C., de Coire, ci-devant capitaine d'infanterie; Bory, Emile-Samuel, de Coppet.

5. A l'état-major sanitaire.

AU RANG DE CAPITAINE : M. Bertschinger, médecin de bataillon, à Lenzbourg.

AU RANG DE LIEUTENANT : M. Salomon, Vital, de Sins (Grisons), breveté depuis le 11 février 1858.

AU RANG DE 1^{er} SOUS-LIEUTENANT : MM. Schach, Guillaume, de Gränichen (Argovie), médecin-adjoint depuis 1861; Böhi, J.-Ulric, de Schöenholzersweilen (Thurgovie), médecin-adjoint, et Lotti, Giovanni, de Bignasco (Tessin), médecin-adjoint depuis 1861.

6. Commissaires d'ambulance avec rang de 1^{er} sous-lieutenant.

MM. Rechsteiner, Conrad, de St-Gall, pharmacien; Ruffet; Ch.-Alex.-Oct., de Nyon, commissionnaire, et Imhof, Alfred, d'Aarau, pharmacien.

7. Secrétaires d'état-major fédéral.

MM. Wildbolz, Adolphe, de Berne, et Huggenberger, A., de Frauenfeld.

Valais. — Le 17 mars, est décédé à Saint-Maurice, à l'âge de 69 ans, M. Ant.-Jos. Amaker, commandant du 53^e bataillon fédéral, chevalier de la Légion d'honneur, etc.

Cet officier supérieur, dont la carrière militaire date de 1815, et qui avait servi en France de 1816 à 1830, savait, malgré son âge avancé, imposer à la troupe et s'en faire aimer et craindre, tout en maintenant dans les rangs une discipline sévère. On se souvient encore de l'ordre remarquable dans lequel son bataillon traversa Berne et Lausanne, à l'époque du conflit avec la Prusse.

M. Amaker a fait partie du dernier rassemblement fédéral et a parcouru les étapes les plus pénibles presque constamment à pied, donnant ainsi la preuve d'une verve et d'un entrain bien rares au bout de 46 ans de service.

Vaud. — Dans sa séance du 14 mars 1862, le Conseil d'État a nommé MM. *Pe-rey*, François, à Cossonay, capitaine de chasseurs de gauche n^o 2 de réserve du 7^e arrondissement; — *Vincent*, Auguste-Samuel, à Echallens, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 2 de réserve du 5^e arrondissement, — et *Capt*, Victor, au Chenit, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 5 de réserve du 5^e arrondissement. — Le 15, M. *Sugnet*, Louis-Philippe, à Yverdon, 2^d sous-lieutenant de chasseurs de droite n^o 1 de réserve du 6^e arrondissement. — Le 22, MM. *Henninger*, Henri, major du bataillon d'élite du 3^e arrondissement, — et *Ducret*, Marc-François, major d'infanterie. Le 24, M. *Grandjean*, capitaine de mousquetaires n^o 1 de réserve du 5^e arrondissement.